DEC132048DR04

Décision portant nomination de M. Richard ANDLAUER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8507 intitulée Laboratoire de génie électrique de Paris

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS);

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu le contrat quadriennal 2010-2013 entre le CNRS et SUPELEC signé le 29 mars 2011 approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2010, de l'UMR8507 intitulée "Laboratoire de génie électrique de Paris", dont le directeur est Monsieur Frédéric BOUILLAULT ;

Considérant que M. Richard ANDLAUER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention ;

DECIDE:

Article 1 : M. Richard ANDLAUER, AI, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n° UMR8507, à compter du 23/07/2013.

M. Richard ANDLAUER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Richard ANDLAUER est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 23 décembre 2013 Le directeur de l'unité

Frédéric BOUILLAULT

Pour le CNRS, La déléguée régionale Véronique DEBISSCHOP Pour SUPELEC

Supélec S



Délégation Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse 91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30 E 01 69 82 33 33

Dépasser les frontières Advancing the frontiers